

« Le Pacte n'est pas finançable »

ÉCOLE Pour Françoise Bertieaux, on est occupé à dévoyer les fondements du projet

- ▶ Alors que la Fédération Wallonie-Bruxelles examine son budget 2018, le MR s'inquiète pour le financement du Pacte d'excellence.
- ▶ Il dénonce le coût annoncé, redoute les coûts cachés et regrette l'ouverture de chantiers multiples.

ENTRETIEN

Un accord sur 85 % du contenu du Pacte... Venant de l'opposition, cette position traduisait assez justement l'importance de l'enjeu collectif que représente la mise en œuvre du Pacte pour un enseignement d'excellence. Une opposition qui, aujourd'hui, déchante. C'est en tout cas l'analyse de la cheffe de groupe MR à la Fédération Wallonie-Bruxelles, Françoise Bertieaux. À l'heure où le parlement examine en détail le budget 2018, elle y voit des signaux alarmants : « La mise en œuvre du Pacte est en train de le dévoyer, voire de le tuer. » Explications.

Jusqu'à il y a peu vous validiez l'essentiel du Pacte, qu'est-ce qui a changé ?

C'est au détour de l'analyse de budget que nous venons de nous rendre compte de sérieux problèmes, problèmes notamment relevés par la Cour des comptes. Il faut rappeler le contexte : alors que les recettes sont en hausse de 239 millions (grâce à la croissance économique), le déficit reste important autour de 221 millions, cela alors que la dette flirte déjà avec les 7 mil-

liards. Avec ces recettes supplémentaires, on aurait pu se passer de creuser la dette un peu plus.

Mais tout le monde sait qu'il faut préfinancer le Pacte en espérant un effet retour...

Le coût du Pacte en 2018, c'est 83 millions, on est donc loin du déficit de 221 millions. Qui plus est, dans le rapport transmis aux parlementaires, la Cour des comptes dit qu'elle ne peut pas valider ce chiffre, pour toute une série de raisons. Notamment parce que le gouvernement ne lui a pas transmis le détail de certaines estimations de dépenses. Mais aussi parce que certaines mesures du Pacte n'ont pas été chiffrées dans les prévisions budgétaires. Mais le plus préoccupant est à venir : nous avons obtenu une projection à long terme des dépenses liées à ce projet. Elles sont exponentielles : de 82,62 millions en 2018 on passe à 248,34 millions en 2024. Rien que pour la prochaine législature 2019-2024, le Pacte coûtera, déduction faite des économies espérées, un milliard 240 millions d'euros ! Ce n'est pas moi qui le dis, mais le gouvernement. Soyons clairs : le Pacte n'est pas finançable ! Et c'est compter sans les coûts cachés que soupçonne la Cour des comptes.

Des coûts cachés ?

On nous dit que la mise en œuvre du tronc commun permettra d'économiser dans le secondaire à moyen terme, mais on ne nous dit rien sur les investissements qu'elle nécessitera dans le primaire à très court terme... On considère que les professeurs du général ou du technique seront mobiles mais le

décret « titres et fonctions » empêchera cette mobilité et générera beaucoup de mises en disponibilité. En fait, on a l'impression que la ministre (Marie-Martine Schyns, CDH) veut tout mettre en œuvre de suite ! C'est comme pour les rues à Bruxelles, on ouvre des chantiers partout...

Le Pacte existe, s'impose à tous les acteurs, il serait inconcevable de s'asseoir dessus, non ?

La ministre nous dit souvent qu'elle exécute le projet en lien avec les acteurs de terrain, plus particulièrement avec le comité de concertation qui a succédé au groupe central... Mais une ministre est là pour gouverner, avec des balises financières, pas pour exécuter ce que la société civile lui dit de faire. À ce propos, nous sommes particulièrement préoccupés par la tournure que prennent les événements en matière de gouvernance. Nous adhérons à cette idée : plus d'autonomie, plus de responsabilisation des directions d'écoles. Et que voit-on ? En trois ans, on va engager 240 conseillers pédagogiques pour les accompagner dans la création des plans de pilotage, ce qui reviendra à contrôler les directions, à les mettre sous tutelle, alors qu'elles sont demandeuses d'autonomie. Sans compter le coût de ces engagements. C'est un mauvais signal, contraire à l'esprit du Pacte.

Mais c'est un projet assumé par les deux partenaires

u gouvernement...

C'est surtout un projet qui permet au PS de faire exécuter le programme du PS... par une ministre CDH. Mais ce qui nous inquiète le plus pour le Pacte, c'est qu'il est à présent dévoyé dans ses fondements et qu'il part à la dérive dans son financement. ■

Propos recueillis par
ERIC BURGRAFF

EN CHIFFRES

1,24

Le coût du Pacte d'excellence a été estimé à 1,24 milliard durant la législature 2019-2024. Le détail des calculs livrés par le gouvernement à la Cour des comptes et aux députés fait, lui, état de dépenses jusqu'en 2035. On découvre ainsi que le surcoût annuel tourne autour de 240 millions jusqu'en 2027. Il redescend ensuite à une centaine de millions en 2030 pour rester autour de 75 millions d'euros de 2030 à 2035.

827

La création d'un tronc commun polytechnique de la maternelle à la 3^e secondaire aura un impact sur l'emploi : il permettra « d'économiser » le coût de 827 équivalents temps plein (ETP) qui devraient être occupés dans d'autres fonctions. À contrario, généraliser 2 heures de langues modernes pour tous dès la 3^e primaire équivaut à la création de 534 ETP.